

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : REN HY 06

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique
Téléphone : +41 61 299 20 41
Téléfax : +41 61 299 20 40
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B	H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

P391

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Polyoxypropylenediamine

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Amines

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Polyoxypropylenediamine	9046-10-0 Polymère	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 50 - < 70
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	68082-29-1 500-191-5 01-2119972320-44	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 30 - < 50
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine	90640-66-7 292-587-7 01-2119487290-37	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 10 - < 20

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas d'inhalation | : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas de contact avec la peau | : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas de contact avec les yeux | : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

appropriés locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit
inappropriés**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Équipement de protection individuel, voir section 8.

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- | | |
|---|---|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé. |
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. |
| Mesures d'hygiène | : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- | | |
|--|---|
| Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs | : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. |
| Précautions pour le stockage en commun | : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS. |
| Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage | : Stable dans des conditions normales. |

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- | | |
|--------------------------------|-------------------------|
| Utilisation(s) particulière(s) | : Donnée non disponible |
|--------------------------------|-------------------------|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version 1.0 Date de révision: 27.09.2019 Numéro de la FDS: 400001009257 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Amines, polyéthylène poly-, fraction de tétraéthylène pentamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,29 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	6940 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,74 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	0,036 mg/cm2
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,38 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	2071 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,32 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	10 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets locaux	0,56 mg/cm2
	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets locaux	1,29 mg/cm2
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,53 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	26 mg/kg p.c./jour
	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	3,9 mg/m3
		Dermale	Long terme - effets systémiques	1,1 mg/kg
		Inhalation	Effets systémiques	0,97 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,56 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
---------------------	---------------------------------	--------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version 1.0 Date de révision: 27.09.2019 Numéro de la FDS: 400001009257 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine	Eau douce	0,0068 mg/l
	Eau de mer	0,0068 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,068 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	4,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,341 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,746 mg/kg poids sec (p.s.)
	Empoisonnement secondaire	0,23 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,274 mg/kg poids sec (p.s.)
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	Eau douce	0,00434 mg/l
Remarques:	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,00043 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,0434 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	3,84 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	434,02 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	43,4 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	86,78 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

Délai de rupture	: > 8 h
Matériel	: Caoutchouc nitrile
Délai de rupture	: 10 - 480 min
Matériel	: Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Délai de rupture	: > 8 h
Remarques	: Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition. Type de Filtre recommandé: Particules organiques et vapeur de type organique
Filtre de type	: Filtre de type A-P

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: bleu
Odeur	: type amine
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: > 200 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

Point d'éclair	: > 100 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens, coupelle fermée
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Vitesse de combustion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité	: 0,97 g/cm ³ (25 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: partiellement soluble (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de décomposition	: > 200 °C
Viscosité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatiblesMatières à éviter : Acides forts et bases fortes
Oxydants forts**10.6 Produits de décomposition dangereux**Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone
monoxyde de carbone**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 1 755 mg/kg
- Produit Méthode: Méthode de calcul**Composants:**

Polyoxypropylenediamine:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0,74 mg/l
Durée d'exposition: 8 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403Toxicité aiguë par voie cutanée - Produit : Estimation de la toxicité aiguë : > 2 000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:**

Polyoxypropylenediamine:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

Espèce: Lapin
Evaluation: Provoque des brûlures.
Résultat: Provoque des brûlures.

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Espèce: Epiderme humain
Evaluation: Irritant
Méthode: OCDE ligne directrice 439
Résultat: Irritant pour la peau.

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Espèce: Lapin
Evaluation: Irritation sévère des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

Polyoxypropylenediamine:
Voies d'exposition: Peau
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Voies d'exposition: Peau
Espèce: Souris
Evaluation: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.
Méthode: OCDE ligne directrice 429
Résultat: A un effet sensibilisant.

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Voies d'exposition: Peau
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Evaluation: Donnée non disponible

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

Mutagenicité sur les cellules germinales**Composants:**

Polyoxypropylenediamine:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Amines, polyéthylènenepoly-, fraction de tétraéthylènenepentamine:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 479
Résultat: positif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif

: Activation du métabolisme: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 482
Résultat: négatif

Composants:

Amines, polyéthylènenepoly-, fraction de tétraéthylènenepentamine:

Génotoxicité in vivo : Voie d'application: Injection intrapéritonéale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Composants:

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Espèce: Souris, mâle

Voie d'application: Dermale

Durée d'exposition: 627 jours

Dose: ≥ 42 mg/kg

Fréquence du traitement: 3 quotidien

Méthode: OCDE ligne directrice 451

Résultat: négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Composants:

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Composants:

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin, femelle

Voie d'application: Dermale

Toxicité maternelle générale: Dose sans effet observé: 50

Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 750 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Composants:

Polyoxypropylenediamine:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 1000

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 672 hMéthode: Toxicité subaiguë

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 300

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 2 160 hMéthode: Toxicité subchronique

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 1000

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 6 WeeksNombre d'expositions: 7 d

Méthode: Toxicité subaiguë

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 50

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 4 368 hMéthode: Toxicité subchronique

Espèce: Lapin, mâle et femelle

NOAEL: 50

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 744 hNombre d'expositions: 5 d

Méthode: Toxicité subaiguë

Toxicité à dose répétée - : Donnée non disponible
Evaluation

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

Contact avec la peau: Donnée non disponible

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Ingestion: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Polyoxypropylenediamine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 15 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 : 135 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 7,07 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,07 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 4,34 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 384 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 420 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 24,1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Testé selon Annexe V de la Directive CEE 67/548.
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 6,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 : 97,3 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Polyoxypropylenediamine:

- Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: N'est pas intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 17 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 302B
BPL: oui

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 31 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D
BPL: oui

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 - 70 %
Durée d'exposition: 74 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: N'est pas biodégradable.
Biodégradation: 17 %
Durée d'exposition: 84 d
Méthode: OCDE ligne directrice 302 A

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 10,34
octanol/eau

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Coefficient de partage: n- : log Pow: -3,16
octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:**

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Répartition entre les : Koc: 3,2 - 3,7
compartiments
environnementaux Méthode: OCDE ligne directrice 106

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro ONU : UN 2735

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : Amines, liquid, corrosive, n.o.s.

(POLYOXYPROPYLENEDIAMINE, N-(2-AMINOETHYL)PIPERAZINE-1,4-DIETHYLAMINE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

14.4 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Class 8 - Corrosive substances

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 855

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 851

IMDG

14.1 Numéro ONU : UN 2735

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

(POLYOXYPROPYLENEDIAMINE, N-(2-AMINOETHYL)PIPERAZINE-1,4-DIETHYLAMINE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

14.4 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 8

EmS Code : F-A, S-B

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin : oui

ADR

14.1 Numéro ONU : UN 2735

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.

(POLYOXYPROPYLENEDIAMINE, N-(2-AMINOETHYL)PIPERAZINE-1,4-DIETHYLAMINE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

14.4 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

14.1 Numéro ONU : UN 2735

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.

(POLYOXYPROPYLENEDIAMINE, N-(2-AMINOETHYL)PIPERAZINE-1,4-DIETHYLAMINE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

14.4 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : oui

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation - Future sunset date : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement : Ce produit ne contient pas de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

préoccupantes candidates en vue d'une autorisation
(Article 59).

substances extrêmement
préoccupantes (Règlement (CE) No
1907/2006 (REACH), Article 57).

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise
des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E2
DANGERS POUR
L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles : Non applicable
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 4511
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de
réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste
canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : non déterminé

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires

AICS (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC
(Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 06

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	27.09.2019	400001009257	Date de la première version publiée: 27.09.2019

Date d'impression 19.12.2019

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.